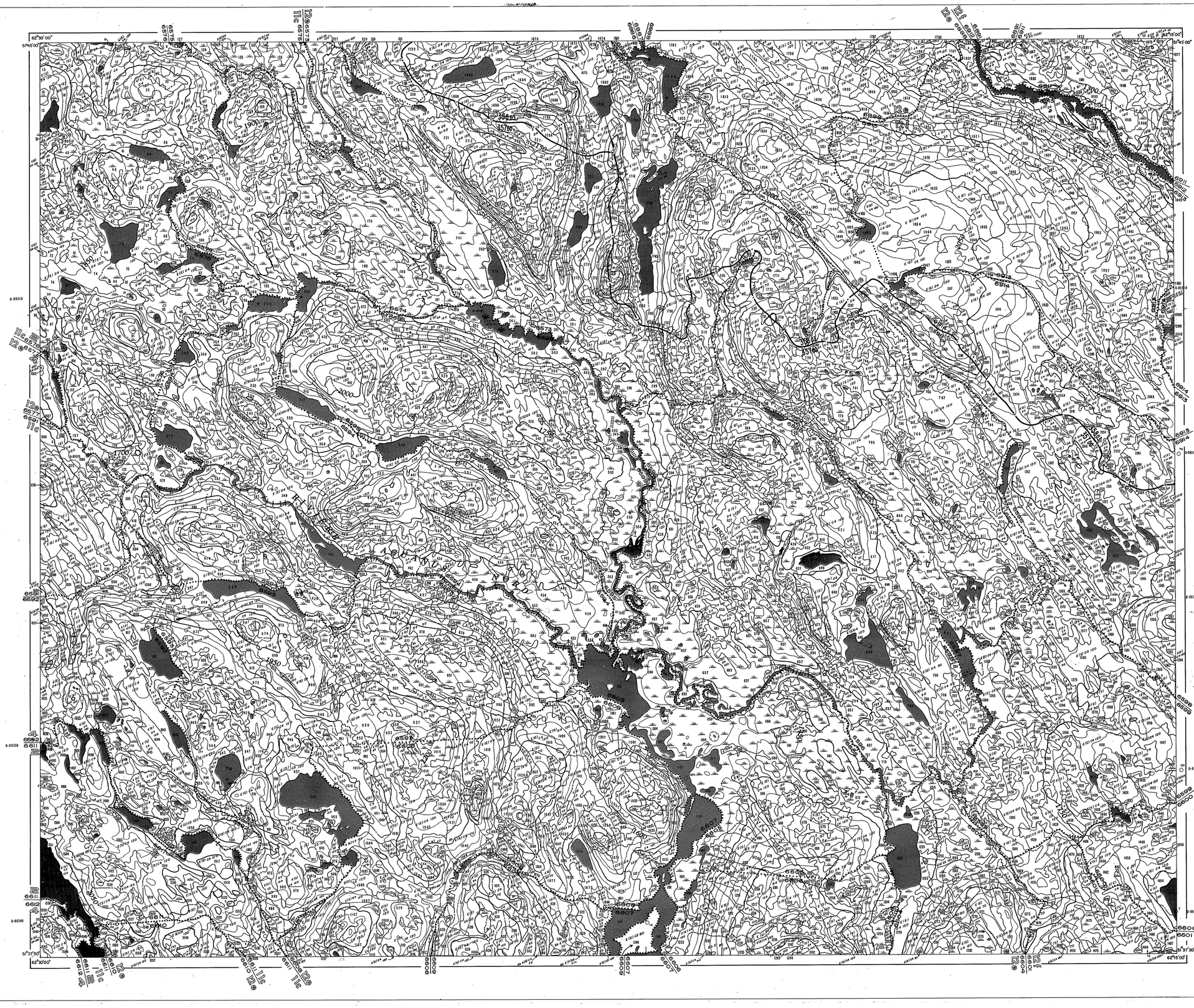

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— secondaire
— tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église, École, Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)
Résineux
— à sapin et/ou épinette blanche
— à épinette noire et/ou épinette rouge
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pin rouge
— à pin gris
— à mélèze
— à pruche
— (plantation)
Pessière
— (régénération sol/ou tiges/rouge occupent plus de 75% de la pce résineuse)
— à thuya (cèdre)
— à épinette noire
— à pruche
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pin rouge
— à pin gris
— à sapin et/ou épinette
— (plantation d'épinette blanche)
— (plantation d'épinette de Norvège)
— (plantation de pin rouge)
— (plantation d'épinette rouge)
Sapinière
— (le sapin et/ou thuya occupent plus de 75% de la portée résineuse)
— à thuya (cèdre)
— à épinette noire et/ou épinette rouge
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pin rouge
— à pin gris
— à mélèze
— (plantation de sapin baumier)
Pinède à pin blanc
— — avec pin rouge
— — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — — avec thuya (cèdre)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec pruche
— — — avec mélèze
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation)
Pinède à pin rouge (plantation)
— — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — avec thuya (cèdre)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — avec mélèze
— — avec pin blanc
— — avec pruche
— — avec sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)
— — Plantation de pin sylvestre
Pinède à pin gris
— — (le pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — avec thuya (cèdre)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — avec mélèze
— — avec pin blanc
— — avec pin rouge
— — avec pruche
— — avec sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)
Cédrière
— (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— à épinette noire et/ou épinette rouge
— à mélèze
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pin rouge
— à pin gris
— à pruche
— à sapin et/ou épinette blanche
— (plantation)
Pruchière
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)
Mélèzaie
— (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— à thuya (cèdre)
— à épinette noire et/ou épinette rouge
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pin gris
— à sapin et/ou épinette blanche
— (plantation de mélèze européen)
— (plantation de mélèze japonais)
— (plantation de mélèze laricin)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGES (groupements et sous-groupements)
Pessière résineuse hétérogène avec pin gris
— — — avec pin blanc
— — — avec pin rouge
— — — avec résineux
— — — avec sapin
Sapinière à bouleau blanc avec sapin
— — — avec épinette noire ou rouge
— — — avec épinette noire ou rouge
— — — avec pin blanc
— — — avec pin blanc
— — — avec pin rouge
— — — avec résineux
Sapinière à bouleau jaune avec résineux
Pessière résineuse hétérogène avec pin rouge
— — — avec pin rouge
Peuplement avec sapin
— — avec pin gris
— — avec pin blanc
— — avec pin rouge
— — avec épinette noire ou rouge
— — avec résineux
Érablière à bouleau jaune
Érablière résineuse
Mélangés à feuillus tolérants
— — sur station humide

FEUILLUS (groupements)
Feuillus
— d'essences intolérantes
— d'essences tolérantes
— sur station humide
— (plantation)
Bouleaux à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
— à bouleaux jaunes
Peupleraie
Chênaie rouge
Érablière
— à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
— à bouleaux jaunes
— à hêtre
— à feuillus d'essences intolérantes
— à feuillus d'essences tolérantes
Plantation d'érable à sucre
— — de peuplier faux-tremble
— — de peuplier
— — de peuplier hybride
— — de tilleul d'Amérique

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Déboisé et semi-déboisé sec
Déboisé et semi-déboisé humide
Aulnaie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en bordure
Coupe partielle par bande
Coupe partielle plus épidémie légère
Chablis partiel
Épidémie légère
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinette blanche mûres: 19.90% 9.99%

ORIGINE

Coupe totale
Brûlis
Chablis total
Épidémie sévère
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TYPES DE:
10 (ans)	0-30 ans
30 "	31-60 "
50 "	61-80 "
70 "	81-90 "
90 "	91-100 "
120 "	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (cm)	30-70 (cm)
90-30 "	30-90 "
90-70 "	70-90 "
120-30 "	30-120 "
120-70 "	70-120 "

FORÊT INÉQUIENNE

Je (jeune inéquienne): Peuplé à dominance de feuill. tolérants, majorité des tiges entre 0 et 30 cm; autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 50 cm.
Vieux inéquienne: Peuplé à dominance de feuill. tolérants, majorité des tiges entre 30 et 90 cm; autres peuplements, majorité des tiges soit plus de 90 cm.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

HAUTEUR / DENSITÉ	1	2	3	4	5	6
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	ovoïdes
Moyenne	31 à 60 %	P
Forte	61 à 90 %	T
Extrême	91 et plus	X
Superficie actuelle de pente:	0 à 30 %	1

N.B.: Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S 61 C3 sg 50 C 6 — S: défoliation; 61: classe de pente; C3: classe d'âge; sg: genre de l'origine; 50: pourcentage; C: classe de hauteur; 6: classe de densité; sg: sous group. d'essences; 50: groupement d'essences

B C5 r 60 P1 — B: classe de pente; C5: classe d'âge; r: année de l'origine; 60: pourcentage; C: classe de hauteur; 5: classe de densité; P1: type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: NOM (TYPG FOR.): ; SIGNATURE:
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: NOM (TYPG FOR.): ; SIGNATURE:

Carte forestière: Photographie aérienne: ; Année de publication: ; Année de révision:

Divisions territoriales en date du: 1/1/90
Déclinaison magnétique: 26° ouest
Équidistance des courbes: 50 pieds ou 15,2 mètres

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 9
Unité de gestion: 95-3
Unité d'aménagement:
Unité de sondage: 2*
Mode de tenure ou de gestion:
Bloc d'aménagement: 000 17 04
Concessionnaire ou autres:
Bassin hydrographique: 357.00*
Bassin primaire:
Bassin secondaire:
Unité de gestion privée:
Municipalité: 97900
Division de recensement:
Municipalité:
Cadastre:
Parcelle: 6599*
Région écologique: 12 6*
Municipalité régionale de comté: M.R.C. 910 MINGANIE

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

TABLE AU D'ASSEMBLAGE

12-M-15	12-M-16	12-N-13	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
12-M-10	12-M-9	12-N-12	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
12-M-7	12-M-8	12-N-5	

12 M/9 N. O.